

# OPERATION DE TRACAGE SUR LA SOURCE RUISSET SUR LES COMMUNES DE SARCENAS ET DU SAPPEY-EN- CHARTREUSE

## NOTE D'INFORMATION

**OBJET** : Réalisation d'opérations de traçages  
colorants

**STRUCTURES INFORMEES** : Grenoble-Alpes Métropole, communes de Sarcenas, du Sappey-en-Chartreuse, de Quaix-en-Chartreuse, DDT 38, OFB, ARS 38, fédération de pêcheurs, brigade de gendarmerie de Meylan, Centre de secours SDIS Isère.

**DATE DES OPERATIONS** : Injection de colorant le 18 octobre 2021

**DATE PREVISIONNELLE DE FIN DES OPERATIONS** : 19 novembre 2021

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'amélioration de la connaissance des ressources en eau, Grenoble-Alpes Métropole a prévu une opération de traçage sur le secteur de la source de Ruisset, situé en limite des communes de Sarcenas et du Sappey-en-Chartreuse, pouvant avoir des impacts sur les cours d'eau en aval.

Il s'agit de mettre en œuvre un traçage comprenant une injection de traceurs fluorescents à une centaine de mètres en amont de la source de Ruisset.

Les points de sortie supposés et surveillés des colorants seront le captage de Ruisset et le ruisseau de Ruisset (ou Palaquit) au niveau du pont de la RD512. Ces opérations serviront à améliorer les connaissances sur le fonctionnement de l'aquifères et à déterminer la protection en mettre en œuvre pour pérenniser la qualité de l'eau du captage d'eau potable de Ruisset.

L'alimentation en eau potable ne sera pas impactée car ce captage est déconnecté du réseau à cette période de l'année.

D'un point de vue technique le traceur fluorescent injecté « Fluorescéine » (à hauteur de quelques centaines de grammes) est conforme à la réglementation sur la consommation humaine et donc **non nocif pour la santé et pour l'environnement.**

Bien que fortement dilué dans le milieu naturel et les cours d'eau, sa restitution visuelle sera également liée aux conditions climatiques. Il n'est donc pas impossible que le traceur puisse être visible à l'œil nu dans le ruisseau de Palaquit puis de Sarcenas pendant quelques heures. Dans ce cas, les colorations visibles attendues sont le vert/jaune.

Ces traceurs sont dégradables à la lumière, adsorbables par le charbon actif et détruits par le chlore (en cas d'entrée dans le réseau eau potable non prévue). Toutefois, la dégradation des traceurs n'est pas instantanée.

Ces opérations se dérouleront sur une durée totale de 1 à 5 semaines maximum, à **partir du lundi 18 octobre 2021**.

Dans le cas où vous seriez alerté sur une coloration d'eau de surface, nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. A toute fin utile, et en cas de nécessité, vous pouvez nous joindre 7 jours/7 au numéro suivant :

**Alexandre MICHEL, bureau d'études IDEES EAUX, responsable de l'opération : 06 52 49 83 27**

**En cas d'urgence, le gestionnaire du réseau eau potable peut être contacté au standard d'astreinte unique 24h/24 :**

**04.76.98.24.27**